

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 Avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 15 Avril à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MENARD Francine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/04/2026.

Présents : Mme MENARD Francine, Maire, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, Mme BROC Caroline, M. FOURMENTRAUX Yves, Mme VANDENBUSSCHE Julie, M. SALMON Benoit, Mme CHABIN Patricia, Mme VARD Laurence, Mme DESSAUNY Clémence

Excusé séance : Excusé ayant donné procuration : M. ASMANE Alain à Mme CHABIN Patricia

A été nommé secrétaire : M. CHANDAT David

2026_41 – Vote du budget prévisionnel 2026

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 31 mars 2026, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : **560 544,73 €**

Dépenses et recettes d'investissement : **623 116,08 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu les débats d'orientation budgétaire des 24 février & 31 mars 2026,

Vu le projet de budget primitif 2026,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le budget primitif 2026 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	560 544,73 €	560 544,73 €
Section d'investissement	623 116,08 €	623 116,08 €
TOTAL	1 183 660.81 €	1 183 660.81 €

Délibération exécutoire conformément à la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 16 Avril 2026
La Maire
Francine MENARD



Le Secrétaire de séance
M. CHANDAT David



Publicité des actes de la commune par publication papier le : 17/04/2026

Transmis au contrôle de légalité le : 17/04/2026